

Bulletin

MUNICIPAL

#2026





Le mot du Maire

“ Cet édito clôture notre mandature, il se veut plus factuel que les précédents, réserve électorale oblige.

Pour les faits marquants de cette fin d'année, nous avons, vous le savez, repris la gestion de notre domaine skiable via une régie à compter du 1er décembre dénommée Régie Municipale des Remontées Mécaniques de Sainte Foy Tarentaise.

Cette reprise anticipée est liée à la liquidation judiciaire de « Loisirs Solutions » et par voie de conséquence de « Sainte Foy Tarentaise Loisirs Développement » qui gérait la station sous forme d'affermage.

Le travail effectué en 3 semaines a été très important, je souhaite ici souligner l'engagement de toutes les équipes municipales, administratives de même que coté remontées mécaniques.

La préparation de la saison, malgré un contexte parfois difficile, a été optimisée par une motivation sans faille des équipes, qu'elles soient ici remerciées.

J'ai une pensée particulière pour les familles qui ont perdu un proche durant l'année, je pense à Henri Anselme-Martin ancien 1er adjoint de Raymond Bimet. Je pense à mes oncles Roland (ancien élu municipal) et Henri, nés au miroir, je pense à Pierre, Emmanuel, René (ancien responsable des services techniques), Guy (assidu à nos séances du conseil) Paul, Pierre, Peter et Jérôme.

J'ai une pensée pour nos anciens, nos jeunes, les personnes fragiles, le contexte international préoccupe tout un chacun. Je sais la résilience, la clairvoyance et le bon sens des montagnards, je connais leur volonté d'avancer et leur plaisir de vivre.

Je salue les agents de la commune, nos partenaires, sociaux-professionnels, amis, vacanciers... Au nom du conseil municipal, des agents, de la régie, je vous souhaite une belle année 2026 pleine d'espoirs pour l'avenir.”

LE MAIRE
Yannick AMET

SOMMAIRE

02/LE MOT DU MAIRE

03/OPÉRATIONS RÉALISÉES

04/ACTUALITÉS

08/EN BREF ET EN IMAGES

10/ZOOM SUR

...les travaux de sécurisation
des villages Miroir et Mazure

14/TRAVAUX

18/OFFICE DE TOURISME

22/COHÉSION SOCIALE

25/ECOLE

28/MICRO-CRÈCHE

30/ASSOCIATIONS

- Les Marmottes
- Le Petit Patrimoine
- Le Ski Club
- Les Santaferains
- Le Sou des Ecoles
- Les Anciens Combattants

49/Etat Civil

51/Contacts Utiles

53/CCHT

55/Jeux & infos utiles

OPERATION

Réalisées

- Parcours clients station
- Rénovation du parc d'éclairages publics : Tranche 1 et Tranche 2
- Sécurisation des hameaux du Miroir et de la Mazure
- Place et Résidence Fleurina

Engagées

- Réfection de l'Ancienne Poste
- Rénovation énergétique des bâtiments Ecole et Mairie

A venir

- Aménagement des locaux commerciaux de la Résidence FLEURINA
- Rénovation des éclairages publics : Tranche 3
- Requalification de la traversée du Chef-Lieu : Tranche 2 (autour de l'Eglise)

Actualités



JESSICA DUBUS

Native de Champagny en Vanoise, Jessica est installée à ViClaire depuis 4 ans.

Jessica est musicienne avant tout : passionnée de clarinette, elle a suivi un cursus en musicologie à la Sorbonne et au Conservatoire de Chambéry et Lyon.

Suite au COVID, elle s'est réorientée.

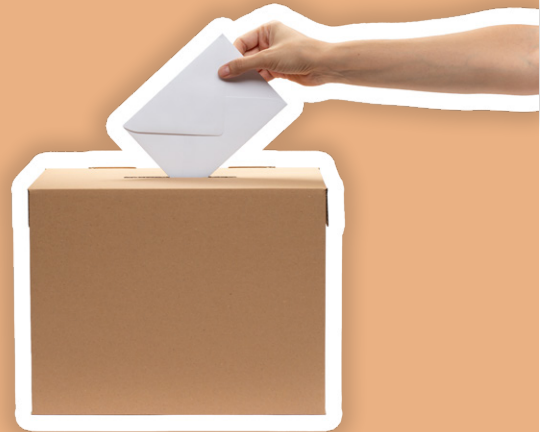
Forte d'une expérience de 3 ans en Syndic de copropriété à Moutiers, elle a été recrutée par la Mairie au poste d'agent d'accueil polyvalente Poste et Mairie.

MYRIAM LEON

Originaire de Landry, Myriam a toujours travaillé dans le secteur de la petite enfance.

ATSEM pendant plusieurs années, c'est lors d'un remplacement en crèche qu'elle décide de passer le diplôme d'auxiliaire puéricultrice. Diplôme qu'elle obtient en décembre 2017. Elle a rejoint l'équipe de la micro-crèche en juin 2025.





FOCUS ELECTIONS MUNICIPALES

Attention, nouvelles règles de scrutin !

Au mois de mars 2026 auront lieu les élections municipales.

Dates à retenir :

- 1er tour : le 15 mars 2026
- 2ème tour : le 22 mars 2026

Il vous faudra prêter une attention particulière aux nouvelles modalités !

En effet, Dans le cadre de la loi n°2025-444 du 21 mai 2025 relative au mode de scrutin, la différenciation qui existait entre les communes de moins ou de plus de 1000 habitants disparaît. Les modalités de scrutin pour toutes les communes sont désormais les mêmes.

Deux changements majeurs pour les électeurs de Sainte-Foy-Tarentaise.

1. A partir de 2026, le scrutin à Sainte Foy devient un scrutin de liste à 2 tours. Plus aucune modification de liste ne sera possible.

ATTENTION : les bulletins de vote seront considérés nuls notamment pour les raisons suivantes :

Adjonctions ou suppression de noms
Modification de l'ordre de présentation des candidats
Mention manuscrite sur les bulletins imprimés

2. Renforcement de la parité au niveau local

A compter de 2026, les listes de candidats seront composées d'une alternance hommes / femmes. La parité doit être respectée.

Cette parité sera également de mise dans la désignation des adjoints au Maire.

RAPPEL ADRESSAGE

L'adressage sur l'ensemble de la Commune de Sainte Foy Tarentaise (exception faite des chalets d'alpage), est désormais terminé !

Il vous appartient de procéder aux démarches pour prévenir l'ensemble des entreprises et services.

Un téléservice gratuit, accessible depuis le site service-public.gouv.fr vous permet de procéder à votre changement d'adresse simultanément auprès de plusieurs services et organismes (carte grise, service des impôts, caisses de retraites, caisse de sécurité sociale, fournisseurs d'énergie, Pôle Emploi, La Poste).

N'hésitez pas à contacter les services de la Mairie pour faire établir un certificat d'adressage parfois nécessaire.

A quoi sert La TAXE DE SEJOUR ?

Tout hébergement mis en location touristique doit obligatoirement avoir fait l'objet au préalable d'une déclaration en Mairie.

La taxe de séjour a été instaurée sur la commune de Sainte Foy Tarentaise en 2002. Les tarifs sont actualisés chaque année au 1er janvier par délibération du Conseil Municipal.

TAXE DE SEJOUR – TARIFS 2026

Catégories d'hébergement	Tarif communal	Taxe additionnelle CD	Tarif taxe
Palaces	4.07€	0.41€	4,48 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3.05€	0.31€	3,36 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	2.04€	0.20€	2,24 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1.53€	0.15€	1,68 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0.91€	0.09€	1,00 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0.73€	0.07€	0,80 €
Terrains de camping et terrains de caravane classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0.55€	0.05€	0,60 €
Terrains de camping et terrains de caravane classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0.18€	0.02€	0.20 €

2026 : Pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement, le tarif applicable par personne et par nuitée, pour la commune de Sainte-Foy-Tarentaise hors taxe additionnelle du département est de 4.55 % du coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité ou, s'il est inférieur à ce dernier, du tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxes. Avec la taxe additionnelle du département (0,46%) le taux applicable est de 5,01 %.

Elle est réglée par les vacanciers auprès des hébergeurs ou plateformes en plus du prix de l'hébergement.

Les logeurs (ou tout professionnel assurant le service de réservation pour le compte du logeur) la collectent puis la reversent à la Mairie.

Les Exonérations :

- les mineurs de moins de 18 ans
- les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement
- les personnels saisonniers, stagiaires ou salariés titulaires d'un contrat de travail sur la commune

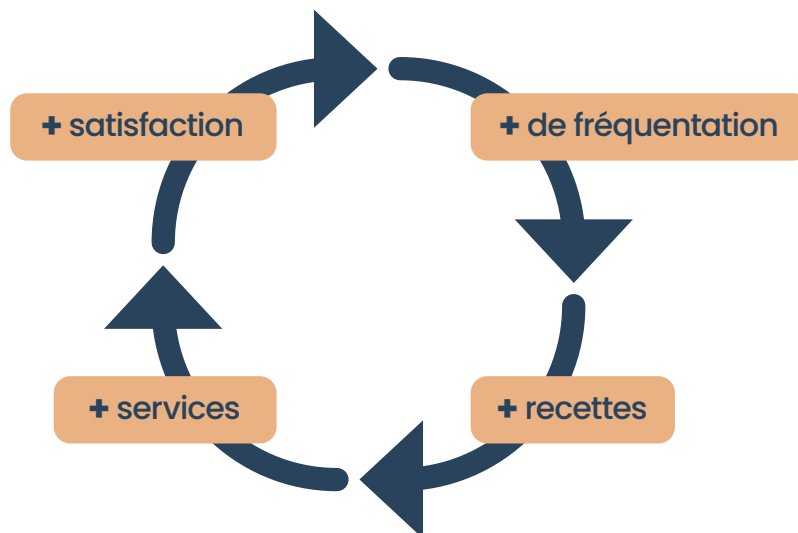
Pour rappel, la taxe de séjour est collectée toute l'année (y compris en dehors des périodes les plus touristiques) et doit être reversée à la Mairie 2 fois par an (en mai et en septembre). Elle participe de manière directe au développement touristique & à la promotion de la commune.

L'intégralité du produit collecté par la Mairie est reversée à l'Office de Tourisme pour renforcer l'attractivité et la promotion du territoire.

La commune de Sainte Foy Tarentaise accueille chaque année 60 000 visiteurs.

En 2025, le montant total collecté de la taxe de séjour s'élève à 222 902,58 €. Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs pour leur implication dans cette collecte, fruit d'un travail d'équipe !

CERCLE VERTUEUX DE LA TAXE DE SEJOUR



Attention : En cas de non-déclaration et/ou de non-paiement, des pénalités de retard, voir une taxation d'office pourront être mises en place selon les modalités détaillées dans la Délibération n°2024_65.

Le calcul de la taxation d'office correspond à la capacité totale d'accueil de l'hébergement, multiplié par le taux de taxe en vigueur applicable au logement, multiplié par la totalité des nuitées de la période considérée.

Afin de faciliter le traitement et le suivi de la taxe de séjour, la Mairie de Sainte-Foy-Tarentaise s'est dotée d'une plateforme spécifique (3D OUEST) permettant de guider les hébergeurs dans leurs démarches.

Besoin d'aide ? Les services de la Mairie sont à vos côtés, n'hésitez pas à nous contacter :

Mme Pauline SZWEDOWSKI

Tél. : 04 79 06 90 53

Email : taxedesejour@saintefoy-tarentaise.fr

En bref *et en images*



Passage du Tour de l'Avenir
2025 au Chef-Lieu



Commémoration
du 8 Mai 1945



Dégâts sur l'aire
de jeux du Chef-Lieu



Fête du Patrimoine à la Mazure



Sainte-Foy Festival



Marché estival



Zoom sur...

...LES TRAVAUX DE SECURISATION
DES VILLAGES MIROIR ET MAZURE

Evacuation du bois
par héliportage



Installation des filets de protection



Filets avant déroulage

“Les travaux de protection des hameaux du Miroir et de la Mazure contre les chutes de blocs se sont terminés fin novembre 2025.

Commencés en mars, malgré quelques semaines difficiles avec le mauvais temps des conditions parfois compliquées pour le forage de certains encrages avec la présence d'eau dans le sol, les travaux n'ont pas pris de retard et se sont bien déroulés.

Il y a eu plusieurs types de sécurisation effectuées, que ce soit pour le secteur de la Mazure ou celui du Miroir, les masses rocheuses les plus dangereuses ont été sécurisées au moyen de diverses méthodes : par boulonnage, emmaillotage par filets et ceinturage par câbles de celles-ci.

Des écrans pare-blocs ont été installés derrière la Mazure, derrière le Miroir où se trouvaient déjà des lignes d'écrans pare-blocs, certaines ont été remplacées par d'autres doublées, les nouvelles lignes installées sont plus hautes et plus résistantes que les anciennes.

Les accès aux sentiers de randonnées ont été réouverts.

Pour 2026, il reste quelques travaux de remise en état qui se feront au printemps sur environ une semaine et qui n'entraîneront pas la fermeture des sentiers.”

Emmanuel MERCIER
ADJOINT AUX TRAVAUX



Coupe de bois



Filets doublés



Forage pour l'installation
des ancrages



Dégâts engendrés par la tempête de novembre 2024



TraVoux

“Comme chaque année je vous présente les travaux réalisés par les services techniques au cours de l’année.

Durant l’hiver nous avons réaménagé la cuisine de la salle de Planjo.

Des travaux ont été fait à l’école : nous avons refait la cuisine, fait du ragréage dans la cour de la maternelle, installer des voiles d’ombrage dans les cours et modifié le portail. A la suite de la tempête du mois de novembre 2024 et des chutes de neiges du mois d’avril il y a eu un gros travail d’élagage sur les routes ainsi que sur les sentiers cela à pris beaucoup

de temps pour tout rouvrir. Nous avons été aidés par une entreprise pour les sentiers.

Nous avons réalisé un parking dans la montée des écoles pour les employés de la mairie, école et crèche.

Comme chaque printemps nous avons nettoyé les routes d’alpage, lavé les villages et nettoyé la station.

Nous avons installé la station pour la saison estivale et mis en place un horodateur.

Nous avons également élagué les talus sous les caisses des Remontées Mécaniques et en contrebas des chalets sous la route.



Passerelle construite et installée pour la sécurisation du carrefour Mairie / Ecole.

Avec l'OT nous avons balisé et sécurisé les chemins VTT.

Par suite de la crue au Villard, nous avons nettoyé l'aire de jeux et enlevé les jeux endommagés. Une entreprise a refait le sol et le filet du city au Chef-Lieu et nous avons verni tous les bois.

Nous avons participé au montage et démontage du Sainte Foy Festival.

Nous avons refait la passerelle sur le chemin de la Falconnière, posé une nouvelle passerelle au Savonnes et refait le pont du Quard que nous avons démonté en partie pour l'hiver.

Comme chaque année, nous avons fait deux campagnes d'enrobé à froid.

Nous avons passé l'épaveuse sur plusieurs routes d'alpage, là où les entreprises ne peuvent pas aller. Nous en referons l'été prochain.

Nous avons aménagé intérieur et extérieur les nouvelles toilettes sèches sur le parking de Pierre Giret. Je tiens à remercier la municipalité pour leur soutien et leur investissement pour les Services Techniques. ”

L.Empeureur



Toilettes sèches installées
sur le parking du Chenal



Travaux sur le chemin
d'accès à la cascade
de la Raie

“2025, encore une année dense pour les travaux !

Nous avons continué à nettoyer et restructurer les sentiers en forêt, continué aussi à rénover la route du Planay avec un nouveau tronçon de réfection de l'enrobé qui a été réalisé.

Nous avons pu réaliser un nouveau stationnement pour les véhicules au Planay Dessus grâce à l'accord des propriétaires qui ont laissé à la Commune une partie de leurs terrains, je les en remercie.

Pour les gros projets, la deuxième tranche du passage en LED de notre éclairage public, dans les villages du Planay Dessous, Montalbert, Maison Dessous, le Baptieu, Raffort, Mazure et Miroir a été réalisée.

Le cheminement piétons à la station depuis le local du ski club jusqu'au secteur du front de neige vers les écoles de ski a été terminé. Les travaux de sécurisation contre les chutes de pierres derrière les villages de la Mazure et du Miroir sont terminés, ils se sont bien passés et les deux villages sont désormais mieux protégés.

Des passages surélevés ont été réalisés sur la route départementale pour ralentir les véhicules, dans la traversée du Villard, celui devant la Mairie a aussi été rallongé, pour permettre aux piétons et notamment aux enfants des écoles, de pouvoir rejoindre en sécurité le nouveau chemin qui mène aux aires de jeux, vers le cimetière.

Les travaux de transformation du bâtiment de l'Ancienne Poste en pôle médical ont débutés, ils se déroulent bien conformément au planning.

Nous sommes confiants pour une mise en service fin 2026.

Pour 2026, la troisième phase de réfection de l'éclairage public, à savoir le Chef-Lieu, le lotissement et le Jorat va être réalisée.

Les études pour le confortement de l'église vont se poursuivre ainsi que celle pour la rénovation de l'entrée aval du Chef-Lieu.

Le projet de microcentrale hydroélectrique de Viclaire maintenant piloté par EHT progresse et les travaux devraient commencer fin 2026. D'autres travaux sont envisagés, mais pour l'instant, suite aux problèmes rencontrés avec notre délégataire à la station, le budget 2026 n'est pas encore finalisé.

Je tiens à remercier les services techniques et administratifs pour leur travail parfois bien compliqué cette année, merci aussi aux entreprises ayant travaillées pour Sainte-Foy. Je vous souhaite à toutes et tous une belle et heureuse année 2026. ”

Emmanuel MERCIER

ADJOINT AUX TRAVAUX



Travaux du parcours
clients à la station

L'Office de Tourisme



Accueil Salomon Snowboard

MARS 2025

C'est Sainte-Foy que Salomon Snowboard a choisi pour organiser le lancement de sa nouvelle planche freeride.

67 participants internationaux, membres de l'industrie du snowboard (marques/shops/riders/journalistes) étaient présents pour ces deux jours enneigés.

Un accueil qui permet de faire rayonner Sainte-Foy auprès d'acteurs influents dans le monde de la glisse.



Le 14 Juillet

MARS 2025

Un évènement qui a rassemblé habitants, propriétaires, vacanciers, socio-pros dans une ambiance festive, avec plus de 200 repas servis par les restaurateurs de la station.





Sainte Foy Festival

21-22 AOÛT 2025

Le Sainte-Foy Festival reste fidèle à ses origines en s'inspirant de ses premiers concerts estivaux à Plan Bois, situé à 1770 mètres d'altitude.

Ce lieu a marqué les débuts de l'événement, offrant une expérience musicale en pleine nature. Depuis 2024, le festival s'est enrichi avec l'ajout d'une deuxième scène dans la station, à 1550 mètres d'altitude, permettant ainsi aux festivaliers de prolonger les festivités. Les deux scènes offrent des vues imprenables sur le Mont Pourri et les montagnes environnantes, plongeant ainsi les festivaliers dans une expérience sonore et visuelle unique.

Avec dix concerts répartis sur deux scènes aux ambiances distinctes, le festival a proposé une programmation mêlant des artistes nationaux, régionaux et internationaux (dont Synapson, 47Ter, André Manoukian, Douze, I Woks, Julian Brunet...). Ce rendez-vous a permis de créer une rencontre entre la scène musicale française et des artistes locaux, le tout dans un cadre montagnard et d'accueillir plus de 2000 festivaliers.





Cohesion sociale

Nous voilà à la fin du mandat, durant lequel la commission sociale a eu comme objectif pour mener à bien ses projets : le mieux vivre ensemble.

Depuis quelques bulletins municipaux déjà, je vous parlais du projet majeur mené dans ce mandat par la commission sociale : la réhabilitation de l'ancien bâtiment de la poste en pôle médical (médecin, kinésithérapeute, ostéopathe, dentiste, nutritionniste...) et en cinq appartements sociaux à destination de la population locale, pour du logement permanent.

C'est maintenant une réalité avec les travaux qui ont débutés en juillet 2025 et qui devraient se terminer en décembre 2026. Après le projet de Fleurina, celui de l'ancienne poste s'inscrit totalement dans la mission de la commission sociale au profit des habitants de la commune.



Autre que le projet de l'ancien bâtiment de la poste, la commission sociale a travaillé sur de nombreux sujets. Nous pouvons retenir pour les plus marquants :

- La mise en place du PLH (Plan logement et habitation), dans la perspective des logements permanents pour les locaux
- La mise en place des repas à domicile avec le service étoile de la CCHT
- La mise en route de la micro-crèche que nous avons choisi de garder communale pour en maîtriser le fonctionnement
- La mise en place d'une cuisinière et de repas fait sur place pour la cantine
- La mise en place de l'étude en fin de journée à l'école
- La création du Conseil Municipal des Jeunes
- La création du Pump Track
- La réhabilitation du parc de jeu le City

Et bien sûr, dans la continuité des années précédentes :

- Le repas des anciens
- Le colis de Noël pour les anciens (composé uniquement de produits locaux)
- L'aide et le soutien aux différentes associations de la commune

J'en profite pour remercier tous les membres actifs des associations, pour leur engagement et leur bienveillance. Les associations sont essentielles au bon fonctionnement d'une collectivité.

Merci également à tous les services de la mairie pour leur travail et leur écoute.

Enfin, merci à tous les membres de la Commission.

C'est ensemble que les grandes choses se réalisent.

Stéphane Machet

CONSEILLER SPÉCIALE À LA COHÉSION
SOCIALE



“Après le projet de Fleurina, celui de l’ancienne poste s’inscrit totalement dans la mission de la commission sociale”



Ecoles





Cérémonie
de fin d'année



Concert



Formation aux
premiers secours



Tous déguisés pour le carnaval





écoles

Y a pas que le ski de piste dans la vie, il y a le ski de fond aussi !



Nuitée en refuge pour les CM2





Micro- crèche

Dans un souci du respect de l'environnement, la micro crèche met au centre de ses activités le respect de la nature. Depuis son ouverture, la micro crèche n'utilise que des produits d'entretien éco-responsable ou éco label.

Au fil des années, l'équipe favorise la récupération d'objets pour créer les décorations extérieures.

Le recyclage et la récupération deviennent des outils éducatifs, illustrant des pratiques durables. Des ateliers créatifs avec des matériaux recyclés stimulent la créativité des enfants tout en les sensibilisant à l'importance de la durabilité.

Nous demandons ainsi aux familles de s'impliquer en nous donnant les boîtes de lait vide, les bouteilles de lait. Nos artistes en herbe peuvent ainsi laisser libre court à

leur imagination ! Accueillir un enfant, c'est accueillir sa famille dans toute sa complexité, dans ses choix, dans ses projets. Les parents sont un maillon indispensable dans le fonctionnement de notre micro-crèche.

Nous avons également impliqué les parents lors d'un pique-nique participatif. Chaque famille a apporté un plat sucré ou salé pour un moment de convivialité et d'échange en dehors des locaux de la crèche. L'implication des familles est très importante dans l'accueil du jeune enfant. C'est un travail d'équipe afin que tout le monde



Visite des fermes



s'épanouisse et grandisse dans un climat serein. Les familles et les professionnelles s'enrichissent mutuellement en partageant leurs idées.

“Le recyclage et la récupération deviennent des outils éducatifs, illustrant des pratiques durables.”

Afin de renforcer cette cohésion, nous avons été accueillis par deux papas de la crèche directement dans leurs fermes à Sainte-Foy-Tarentaise. Nous nous sommes rendus aussi à la ferme de Villaroger. De très bons moments de partage. A l'extérieur des locaux, chaque enfant a pu approcher les animaux tout en respectant le rythme de chacun.

Pour l'année 2026, l'équipe a encore un grand nombre de projets à développer !



Décoration printanière



Asso- ciations



LES MARMOTTES

Le PETIT PATRIMOINE

Le SKI CLUB

LES SANTA-FERRAINS

Le sou DES ECOLES

LES ANCIENS COMBATTANTS



Génération mouvement

Les MARMOTTES

VOICI UNE RÉTROSPECTIVE DE NOS ACTIVITÉS EN 2025 :

L'année a débutée par le tirage des rois à l'issue de notre Assemblée générale clôturant l'année écoulée.

Puis en mars notre traditionnel repas de Printemps a réuni la quasi totalité de nos adhérents. L'accueil et la qualité du repas nous ont grandement satisfaits.

Toujours en mars certains d'entre nous ont participé à une randonnée à Pralognan, organisée par notre Fédération de Chambéry. En avril c'est au Fort de Tamié qu'un petit groupe bravant les conditions climatiques peu clémentes ont découvert ce beau site. A suivi un évènement qui allie convivialité et

plaisir des jeux de société à la salle festive des pompiers de Ste Foy. un repas partagé ou chacun a su nous préparer un plat de sa spécialité. Et ensuite place aux jeux.

Le mois suivant une dizaine d'entre nous a rejoint nos amis du club des « violettes » de Seez pour une excursion en car en Suisse.

Au mois de juin c'est au lac d'Arpy en Italie que nous avons passé une belle journée au bord de ce magnifique lac.

Toujours en juin, comme de coutume, nous avons invité les clubs de Haute-Tarentaise de notre Fédération à une randonnée avec pique nique dans notre secteur. Nous étions une vingtaine à profiter du panorama de Planbois.



Puis en septembre à la demande de certains d'entre nous nous avons renouvelé le repas partagé suivi de jeux de société.

En octobre un grand rassemblement est organisé au niveau départemental au profit d'une association caritative locale " la journée de la convivialité ". Pour la deuxième année consécutive quelques adhérents des « Marmottes » y ont participé.

Au mois de novembre nous prévoyons un repas dansant à la salle des fêtes de Ste Foy Tarentaise puis un diner spectacle à Lyon.

Et enfin en décembre notre repas de Noël sera préparé cette année par nos bénévoles et servi à la salle des fêtes de Montvalezan, avec distribution de chocolats.





Ce sera également l'occasion de fêter des anniversaires.

Par ailleurs nous proposons des activités hebdomadaires : randonnées dans notre secteur et initiation de danses en ligne. L'aide de nos bénévoles est précieuse pour mettre en place nos événements et par ailleurs sans le soutien financier des Communes de Ste Foy Tarentaise de Villaroger et du Conseil Départemental, nous ne pourrions mener à bien nos actions. Un grand merci à eux tous.

Micheline Duchosal
PRÉSIDENTE

Le Petit Patrimoine

Cette année, l'association pour la restauration du petit patrimoine de Sainte-Foy a conduit deux dossiers importants pour la préservation et la bonne conservation de deux objets précieux ; la chape d'ostension du Saint-Sacrement datée de 1644, classée depuis 1905 (1) et l'antependium (devant d'autel) en broderie sur satin daté de 1662 (2).



1- BIENTÔT 400 ANS !!

Ce vêtement liturgique, en velours cramoisi, est décoré sur le devant d'orfrois d'or et d'argent de médaillons du Christ et de Marie, encadrés par des croix de Saint-Maurice et sur le dos d'un capuchon sur lequel Sainte-Foy martyre est brodée au-dessus d'un bandeau d'argent daté. Depuis le 3 juin dernier, il a trouvé la position optimale ménageant la

tension sur les fibres du tissu, après avoir été conservé sur un cintre, puis présenté sur un mannequin. Il pèse plus de 10 kg et a un diamètre de

déploiement de près de 3 mètres. Tout a commencé en décembre 2023 par l'expertise de Mme Céline Wallut, spécialiste en rénovation de textiles anciens, à la demande de l'association. Après l'avoir transporté dans son atelier à Lyon, cette prestataire spécialisée a opéré une rénovation par dépoussiérage fin et réparation des fils de broderie et galons.

Pendant ce temps, l'association a fait confectionner par le menuisier de

la commune un support spécifique en bois, homologué par la restauratrice et la direction régionale du patrimoine. Ce support, en forme de compas aux bras articulés et inclinés à 45 degrés donne toute son ampleur au vêtement, sans étirer le tissu.

En janvier 2025, la chape a été installée sur son support par la restauratrice, en réalisant des adaptations morphologiques (torse et

dos), pour que le tissu soit étalé au plus près de ce qu'il est lorsqu'il est porté par une personne. L'installation définitive s'est déroulée le 3 juin 2025 après une

journée de manutention et de montage par la société "Grolla" de Bourg-Saint-Maurice des plaques de verre de 120 kg pour chaque paroi verticale, de verre feuilleté pour le plafond fixées sur une structure métallique, permettant une observation et une admiration sur plus de 270 degrés pour tous les âges, dans la chapelle haute de l'église de Sainte-Foy-Tarentaise. En dehors des créneaux de visite de l'église, la cage est protégée de la lumière et des poussières par un tissu opaque.

“Un chef-d’œuvre textile du XVII^e siècle retrouve aujourd’hui toute sa présence.”

Le coût de cette opération (20K€) a été partagé entre la région, le département, la commune et l'association.

Nous nous réjouissons de la collaboration constructive entretenue pendant 18 mois avec la restauratrice, les différentes autorités et la société «Grolla verre» qui a réalisé là une diversification originale de ses talents. Dans 19 ans, ce vêtement aura donc 400 ans ! Voilà un magnifique témoin du passé qui a retrouvé une « présence » dans le monde d'aujourd'hui, malgré la disparition du rite qu'il a servi pendant plusieurs siècles ; celui de la présentation du Saint-Sacrement à l'adoration des fidèles .

2-LA RESTAURATION DE L'ANTEPENDIUM EN BRODERIE SUR SATIN.

Cet objet a été retenu par la communauté des Communauté de Communes de Haute Tarentaise au titre de l'opération "Pépites baroques", destinée à mettre en valeur les objets proposés par les communes, représentatifs de la richesse et de la diversité des collections qu'elles détiennent depuis 1905. S'agissant d'un objet classé, sa restauration doit être réalisée par un artisan homologué par la direction du patrimoine du ministère de la culture.

Après une expertise sur place, la CCHT a validé la proposition de Mme Sylvie Forestier pour une rectification des déformations résultant d'un usage fréquent jusque dans les années cinquante. Ce devant d'autel représente les deux patronnes de l'église du village, Sainte-Foy-de-Conques et Sainte-Marie-de-Magdala, ou Marie-Madeleine, dont les figures en pied sont brodées de multiples fils colorés puis fixées sur le support en satin clair. Ces grandes figures (que l'on peut voir aussi au-dessus de la porte de l'église) sont encadrées de magnifiques bouquets de fleurs coupées.

Cet objet était fixé au grand autel de l'église à l'occasion des fêtes des patronnes (le 22 juillet et le 6 octobre). Les rectifications vont permettre de dégager les parties de ce décor masquées par des "renforts" de satin à l'aplomb des anneaux de fixation, ainsi que des dégradations de fixation des motifs sur le support. Le 10 octobre dernier, l'antependium a été retiré de sa vitrine d'exposition pour être très soigneusement préparé pour son transport dans l'atelier de la restauratrice à Grenoble. Il est dans de bonnes mains. Il ne reste que la patience car ce type de travail prend beaucoup de temps pour apporter le soin que la mise en valeur de cet objet pluri-centenaire mérite.

“La restauration patiente révèle à nouveau la richesse du décor baroque.”

En dehors des deux chantiers, l'association a eu le plaisir d'accueillir 280 visiteurs sur les mardis de juillet et août pour la visite de l'église. Le bureau de l'association continue de dialoguer avec la mairie pour la réalisation des travaux sur le gros-oeuvre de plusieurs chapelles. Si le principe de ces travaux est bien retenu, le calendrier de leur réalisation reste soumis à beaucoup de paramètres que l'association ne maîtrise pas.

Manifestez votre attachement à la préservation du patrimoine communal, adhérez pour 10€/an/personne, à l'association !

Le bureau



Le Ski Club

Le MOT DU PRESIDENT



“Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous démarrons cette nouvelle saison 2026, lancée sous de belles chutes de neige et portée par l'impatience de nos jeunes skieurs. Le Ski Club de Sainte-Foy Tarentaise accompagne aujourd'hui 67 jeunes de 5 à 18 ans, qui aspirent à devenir champions, professionnels du ski ou simplement de très bons skieurs.

À chaque niveau, du pré-club jusqu'aux groupes de jeunes adultes, nos entraîneurs transmettent leur savoir-faire, leur passion et l'envie de progresser, afin que chacun puisse viser l'excellence à son propre niveau.

Le Ski Club poursuit son évolution année après année afin d'offrir à tous les jeunes les meilleures conditions possibles pour



progresser et s'épanouir dans la pratique du ski. Leur motivation, ainsi que leurs résultats récents, illustrent parfaitement cette dynamique positive.

Nous sommes également très satisfaits du nouveau fonctionnement du domaine skiable, désormais géré en régie communale. Ce changement majeur marque une nouvelle étape pour Sainte-Foy Tarentaise. Il renforce le lien entre la commune, la station et l'ensemble des acteurs locaux, dont notre club.

Nous nous réjouissons de cette collaboration renouvelée, porteuse de stabilité, de soutien et de nouvelles perspectives pour le développement du ski chez les jeunes. Bravo pour le travail accompli.

Je tiens à remercier très sincèrement les élus de la commune pour leur confiance et leur soutien constant à notre association.

Mes remerciements vont également à l'ensemble de nos partenaires et sponsors, et plus particulièrement à nos soutiens historiques : la Mairie, la régie communale du domaine skiable et l'Ecole du Ski Français (ESF).



Enfin, un grand merci à tous les bénévoles ainsi qu'à l'équipe de coachs, dont l'engagement et le professionnalisme permettent au Ski Club Sainte Foy de vivre et de grandir chaque année.

Meilleurs vœux à tous pour cette belle année 2026 à venir,

Sportivement,
Francis MARMOTTAN
 PRÉSIDENT DU SKI CLUB
 DE SAINTE-FOY TARENTEISE



Le MOT DU RESPONSABLE SPORTIF



“Le Ski Club de Sainte-Foy entraîne les enfants de la commune tout au long de l’année, en assurant une véritable continuité entre l’entraînement de ski en hiver sur la station et la préparation physique hors saison.

Entraînements d’hiver, stages montagne, stages multisports d’été, stages d’automne : tout est mis en œuvre pour permettre à chacun de progresser, de s’épanouir et de se construire dans un cadre sportif exigeant et bienveillant en mettant systématiquement l’athlète au centre du projet, quel qu’il soit.



Notre projet sportif s'appuie à la fois sur la compétition, dans toutes les catégories, et sur la formation aux métiers de la montagne grâce au groupe GRAND PRIX FORMATION PRO (15 à 18ans) qui nous sert de support technique à la formation des futurs moniteurs de ski ou pros de la montagne.

18 jeunes sont actuellement en section SKI ETUDES à Bourg St Maurice de la 6ème (U12) à la 3ème (U16), support technique indispensable à la performance des plus jeunes coureurs.

La saison 2024-25 restera comme l'une des plus belles saisons sportivement, riche en émotions et en performances. Les résultats ont été au rendez-vous, avec de nombreux podiums dans toutes les catégories et des performances remarquées aux niveaux régional, national et international avec notamment un titre de CHAMPIONNE DE France U14 et une Victoire à la course internationale FIS de la SCARA à Val d'Isère de Nessa Reynard-Gaïde.

Deux athlètes féminines, formées au Ski

Club de Sainte-Foy jusqu'en U16, évoluent aujourd'hui au plus haut niveau en équipe de France :

- Émilie HARROP en ski alpinisme,
- Laura GAUCHE en ski alpin de descente.

Elles représenteront la France aux Jeux Olympiques 2026 de Cortina, en Italie, dans un mois !

... Elles incarnent parfaitement les valeurs et l'excellence de notre Ski Club, capable d'accompagner ses athlètes jusqu'au sommet de leur potentiel sportif en s'associant aux structures voisines.

Notre groupe U16 RACING est un regroupement sportif et financier des 2 stations de La Rosière et Sainte Foy pour mutualiser les coûts d'entraînement et optimiser la gestion sportive des 2 structures.

Nous pouvons être fiers de notre association, qui rassemble aujourd'hui 67 enfants, 8 coachs investis, une équipe de dirigeants dynamique et engagée, ainsi qu'une station et un conseil municipal avec son Maire Yannick AMET (ancien président du ski club et ex athlète de haut niveau en ski de fond) qui nous soutiennent activement.

Ils nous offrent les moyens de nous entraîner dans les meilleures conditions, grâce à un stade de slalom dédié à la compétition, un chalet de chronométrage à Plan Bois, un local technique sur la station géré par l'association et une subvention communal importante.

Le Ski Club de Sainte-Foy est en pleine dynamique, continuons ensemble sur cette belle lancée afin de garder le cap et d'assurer l'avenir de nos jeunes sportifs concitoyens.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2026, riche en projets, en réussites et en plaisir partagé. ”

Vincent Charrière

RESPONSABLE SPORTIF
DU SKI CLUB DE SAINTE-FOY



LES SANTA FERAINS

a conques





Comme tous les ans depuis 2003, le bureau de l'association des « Sainte-Foy » de France a donné le rendez-vous du rassemblement 2025 des « Fidésiables ». Pour la première fois, nous sommes invités à rejoindre une commune qui ne porte pas le nom de Sainte-Foy. Conques-en-Rouergue nous accueille du 22 au 24 août. Cette petite commune du Gers, à la limite du Cantal est le lieu de vénération de Sainte-Foy, martyrisée à Agen en 303, dont les reliques transférées à l'abbatiale de Conques en 860 – un vol entre moines bénédictins appelé pudiquement « translation furtive » – ont fait de « Sainte-Foy-de-Conques », une étape très importante sur le parcours du pèlerinage de St-Jacques-de-Compostelle.

Après avoir traversé l'Auvergne, puis l'Aubrac, nous découvrons pour beaucoup d'entre nous, le magnifique site du village de Conques blotti autour de son abbaye d'architecture romane du 13^{ème} siècle dont les deux flèches caractérisent le site. Le village a conservé son architecture d'origine, tout en offrant des aménagements modernes.

L'ensemble harmonieux est rehaussé par la couleur dorée des pierres du pays, au milieu d'une forêt très dense et pentue (photo 1). Les ruelles pavées de pierre étroites et pentues réservent la circulation au trafic local. La marche est le seul moyen de déplacement dans le village. Après l'installation dans nos gîtes situés en plein village, nous montons vers le centre européen, lieu de l'accueil du rassemblement construit à flanc de colline, au-dessus du village. Une quinzaine de Santa-féraines et Santa-férains y retrouvent avec plaisir des connaissances des précédentes Fidésiables, au fur et à mesure de l'arrivée des 350 membres des délégations des vingt communes participantes (le groupe, photo 2).

Après le mot d'accueil du maire, nous sommes plongés dans les sources de l'histoire de notre « sainte patronne », d'abord à travers une galerie des œuvres d'art représentant cette histoire commentée par le conservateur du patrimoine de Rodez et de Conques, puis par une présentation très documentée des étapes de l'exportation du



culte de Sainte-Foy en France. Un coquetèle dînatoire nous offre l'occasion de découvrir les richesses gastronomiques du terroir de Conques. Puis nous redescendons dans l'abbatiale pour assister à une déambulation vocale conduite par un trio de chants occitans qui nous entraîne dans une découverte visuelle et auditive de la beauté sobre de l'église. Nous terminons la soirée par le spectacle visuel de la colorisation animée du tympan de l'abbatiale (photo 3), qui présente le Christ dans son jugement entre les « bons » et les « mécréants » dans une remarquable mise en scène de pierre, au-dessus de l'entrée de l'église.

Le lendemain est consacré aux visites guidées et commentées, selon des programmes variés à l'intérieur ou à l'extérieur du village, organisés en groupes d'une cinquantaine de personnes (photo 4). La visite approfondie de l'abbatiale, et celle du village, du trésor composé de nombreux objets en argent, en or du 10ème au 17ème siècle, la découverte

d'un château du 13ème siècle au bord du Lot guidé par son jeune propriétaire passionné (photo 5) occupent la journée. Les amateurs de sortie dans la nature pouvaient découvrir le terroir des vins du Marcillac ou emprunter sur 8 km, le chemin du pèlerin. Après la tenue de son assemblée générale, le bureau des « Sainte-Foy-de-France » rejoignait les participants pour la soirée festive à Noilhac, autour d'une

“À Conques, les Santaférains ont partagé histoire, patrimoine et fraternité autour de Sainte-Foy.”

démonstration magistrale de manipulation de l'alligot (plat local de purée de pomme de terre à la crème fraîche) qui requiert des bras solides et une maîtrise du geste pour affiner le mélange jusqu'à en faire de la dentelle. Un orchestre local animait la soirée qui a permis à chaque commune de remercier le maire de Conques avec ses articles et produits spécifiques, comme l'a

fait Jérôme Deschard, nouveau président des « Santaféraïns », de la part du maire de Sainte-Foy-Tarentaise

Le dernier jour était consacré au « forum des terroirs » des communes participantes installé dans l'ancien cloître de l'abbaye, qui a confirmé la cote élevée du « Beaufort » dont les 30 kg ont répondu aux attentes de beaucoup. Dans la matinée une messe dans l'abbatiale accueillait les volontaires et le rassemblement s'est clos par un déjeuner en plein air, au-dessus de l'étroite vallée du Lot.

En dehors de l'intense chaleur estivale subie, les participants gardent dans les yeux toutes les beautés de ce site inscrit au patrimoine mondial de l'humanité et surtout, la chaleur des échanges et des partages autour de l'admiration pour le sacrifice de la jeune fille de 12 ans qui rayonne sur tous les participants et les habitants de leurs vingt communes. Que nous réserve le rassemblement de 2026 ? Laissons-nous surprendre dans la confiance et la fraternité.

Le bureau des Santaféraïns





Le sou Des écoles

Le sou des écoles de Ste Foy/Villaroger/ La Gurraz reverse une grande partie de ses bénéfices aux écoles de Ste Foy Tarentaise et La Gurraz afin de permettre aux enfants de bénéficier de sorties scolaires, de matériel scolaire, du Père Noël à l'école avec un cadeau offert à chaque enfant et au corps enseignant mais également grâce au sou des écoles et aux enseignantes, les enfants partent en voyage et mettent en oeuvre un projet pédagogique, éducatif et ludique (une année le voyage et une année le projet pédagogique).

Ce printemps, nos enfants ont eu la chance de partir à Paris, c'était merveilleux, le sou des écoles a versé 300€ par enfant. Sur cette année 2025/2026, ils ont l'opportunité de préparer une comédie musicale grâce à l'intervention de danseurs professionnels et à l'investissement des maîtresses. Une partie de ce projet sera financé par le sou des écoles.

Pour réaliser ces bénéfices, le sou des écoles a fait différents événements et différentes manifestations sur l'année 2024/2025: fête d'Halloween, bals adultes, vente d'huîtres, vente de galettes des rois,



vente des chocolats de Pâques, participation aux événements organisés par Ste Foy tels que la soirée du 14 juillet et la fête de la Mazure.

Nous avons également réalisé la 2ème édition de course de caisses à savons à la station de Ste Foy début septembre accompagnée d'animations pour les enfants.

Nous remercions toutes les personnes qui se portent bénévoles, le corps enseignant, les mairies de Ste Foy et Villaroger, la maire de Landry pour le prêt de matériel, le restaurant Le Monal qui nous a soutenu plusieurs fois et tous les

commerces, entrepreneurs et artisans du coin qui nous offrent de supers lots.

Pour faire perdurer et progresser le sou des écoles et ses événements, nous avons besoin de VOUS !!! Vous pouvez être présent en amont, le jour même ou le lendemain. Nous acceptons également les dons financiers ou matériels mais également les nouvelles idées et les remarques constructives!!!

MERCI A TOUS!!!

L'équipe du sou des écoles
Ste Foy Tarentaise/Villaroger/La Gurraz



Les anciens COMBATTANTS

L'amicale des anciens combattants de Sainte Foy tarentaise va clôturer l'année 2025 par la cérémonie du 11 novembre.

D'une année à l'autre, les cérémonies sont :

- Le 19 mars
- Le 8 mai
- Le 5 juillet à Belleface
- Le 6 juillet aux Chapieux
- Le 27 juillet à Terre Noire
- Le 11 novembre

L'amicale compte 10 anciens combattants et 3 sympathisants. Merci à Hervé PASCUAL qui a rejoint notre groupe.

Je remercie également le maire Yannick AMET pour tous les services rendus, toutes les personnalités, les enfants des écoles, l'harmonie de Bourg Saint Maurice, les pompiers et toute la population qui participent à ce devoir de mémoire pour nos anciens combattants.

Je remercie aussi Monique GERACI, qui a remplacé Annick RECORDON absente pour problème de santé, pour le repas du 8 mai.

LE PRÉSIDENT
René Louis MERCIER

Etat Civil

MEMENTO – RENOUELEMENT TITRES D'IDENTITE SUITE A CHANGEMENT DE NOM / PRENOM

“J’ai changé de NOM et/ou de PRENOM ? Je dois renouveler ma carte nationale d’identité et mon passeport ”

Vous avez eu recours à l’une de ces procédures ?

- La procédure simplifiée de changement de nom par simple déclaration auprès de l’officier d’Etat Civil
- La procédure de changement de nom pour motif légitime par décret
- La procédure de changement de prénom par demande auprès de l’Officier d’Etat Civil

Vous devez donc demander le renouvellement de votre carte nationale d’identité et / ou de votre passeport :

- Dès que votre acte de naissance aura été mis à jour, vous devez prendre rendez-vous en Mairie pour le renouvellement de vos titres
- Préparer votre demande en rassemblant les pièces justificatives notamment votre acte de naissance modifié
- Le renouvellement de vos titres est gratuit si vous fournissez la carte nationale d’identité et/ ou le passeport dont vous demandez le renouvellement.

Le changement de nom et / ou prénom a pour conséquence :

- L’interdiction d’utiliser la carte nationale d’identité et le passeport délivrés avant le changement de nom et/ou de prénom
- L’utilisation de ces anciens titres d’identité est punie de cinq ans d’emprisonnement et de 75 000 euros d’amende (article 441-2 du Code Pénal).
- Vos anciens titres seront invalidés à l’expiration d’un délai de 3 mois à compter de l’actualisation de votre acte de naissance.
- En cas de contrôle et au passage des frontières, ces titres apparaîtront comme non valides et leur présentation ne permettra pas de justifier de votre identité.

N’oubliez pas de :

- Demander le renouvellement de votre permis de conduire, de votre carte vitale ainsi que de tous les documents portant mention de votre état civil
- Communiquer votre changement de nom/prénom aux administrations et organismes concernés.

Mariages



**BOCH Eloïse
& RIUS Mathieu**
14 juin 2025



**HERMAN Melanie
& LECOMTE Nicolas**
15 juillet 2025



**LABRUNE Sophie
& TUFFIER David**
29 décembre 2025



**MARMOTTAN Sebastien
& FILIPINI Clementine**
16 août 2025



**PREVIT Marion
& DELBERT Arnaud**
5 juillet 2025

Naissance - 2025

DI CARA Dany, Pacal, Christophe le 3 mars
GROSSET GUSTIN Léo, Thierry, Pascal le 25 mars
HATTON HEWITT Daphné, Joy le 18 juin
LE BASTARD Lorenzo le 11 août 2025
DAUDE Orfé, Paul, Marcel le 3 octobre
CHAVANNE Orla, Maé, Barbara, Valérie le 13 octobre
HERNANDEZ Chloé, Laure le 26 octobre 2025
EUSTACHE Victor, Louis le 12 décembre

Décès - 2025

MARMOTTAN Paul, Roger le 10 février
FREITAS Emmanuel, Hervé, Jean le 17 avril
GONTHIER René, Louis le 12 mai
MAISONNEUVE Guy, Joseph, Edouard le 17 mai
ANSELME-MARTIN Henri le 4 juin
EMPEREUR-MOT Pierre, Joseph, Séverin le 4 septembre
OCHS Pierre, Marie le 12 octobre
DOWDELL Peter, Robert le 16 décembre

Contacts *uTILES*

Mairie

Tel : 04.79.06.90.53

Mail : mairie@saintefoy-tarentaise.fr

Horaires :

Lundi au vendredi : 9h00-12h00

Mardi et jeudi : 14h00-17h00

Station

Office de tourisme

Tel: 04.79.06.95.19

Ski Club

Tel: 06.85.05.24.75

Régie des Remontées Mécaniques

Tel: 04.79.06.95.18

Dépannage

Régie Electrique

Tel : 04.79.06.37.60

TNT

Tel : 04.79.41.01.63 (CCHT)

Eau Veolia

Tel: 09.69.32.34.58

Ecole

Tel : 04.79.06.91.71

Micro-crèche

Tel: 04.79.40.05.77

Agence postale

Tel : 04.79.06.90.53

Horaires :

Lundi au vendredi : 9h00-12h00

Services

Cabinet Médical

Tel: 04.79.55.25.49

Service Etoile

Tel: 04.79.07.60.22

ADMR

Tel: 04.79.07.16.16

ONF

Tel: 04.79.07.69.61

Maison France Service

Tel: 04.84.79.04.99

Communauté de Communes
de Haute Tarentaise

Tel: 04.79.41.01.63

Taxi Etienne PETIT

Tel: 06.08.92.90.97

Urgences

Hôpital

Tel: 04.79.41.79.79

Pompiers

Tel: 18 ou 112

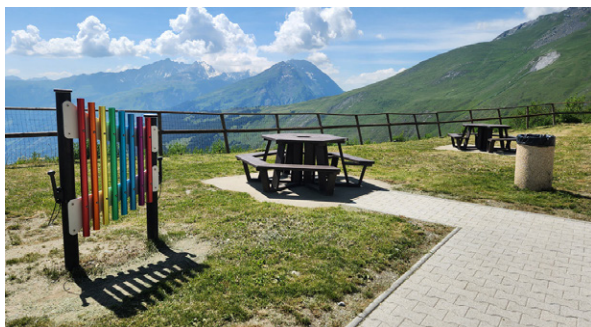
Gendarmerie

Tel: 04.79.07.04.25

Les services De La CCHT



HAUTE TARENTEAISE
Communauté de Communes



ACCESSIBILITÉ - HANDICAP

Conseille sur les aménagements en matière de confort d'usage, afin que les services et les cheminements de Haute-Tarentaise soient accessibles à tous, (seniors, poussettes, vélo, personnes mal-voyantes). Sensibilise au handicap et organise des événements adaptés. Propose du matériel adapté pour l'accessibilité en montagne (joëlette et vélo Tandem).

✉ accessibilite-handicap@hautetarentaise.fr

☎ 04 79 41 51 46



ENVIRONNEMENT - DÉCHETS

Gestion des quatre déchèteries, collecte des déchets et relation avec «Savoie Déchets» pour le traitement, programme de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets (compostage, animations dans les établissements scolaires...), entretien du sentier intervillages.

✉ direction-st@hautetarentaise.fr

✉ tri-reduction@hautetarentaise.fr

☎ 04 79 41 08 53



TRANSPORTS SCOLAIRES

Suivi de plus de 1000 élèves de l'enseignement maternel, primaire et secondaire, pour le compte de la Région Auvergne Rhône Alpes.

✉ transports@hautetarentaise.fr

☎ 04 79 41 51 45



ÉCOLE DE MUSIQUE

L'École de Musique de Haute Tarentaise accueille plus de 400 élèves (enfants et adultes) et organise des actions culturelles sur le territoire. Elle est présente à Bourg Saint Maurice, Tignes, Val d'Isère et La Rosière.

✉ ecoledemusique@hautetarentaise.fr

☎ 04 79 07 54 90



LOCAL DES JEUNES

Accompagnement des jeunes pour leurs études, la formation, la recherche d'emploi, la santé, le logement, la mobilité internationale, la culture, les activités sportives, les aides financières (BAFA, bourse à projet jeunes, Carte Jeunes...).

- **Espace Jeunes** : Activités de loisirs pour les 11-17 ans pendant les périodes de vacances scolaires.
- **K'fé numérique** : Espace informatique et salle de réalité virtuelle.



TOURISME ET CULTURE

Développe et structure des projets touristiques pour la promotion de la destination Haute Tarentaise Vanoise et de Séez, Villaroger et Les Chapelles : accueil et information l'été à l'Hospice du Petit Saint-Bernard, programmation culturelle, réalisation d'aménagements (piste cyclable, grands cols routiers...).

✉ promotion-tourisme@hautetarentaise.fr

☎ 04 79 41 08 37

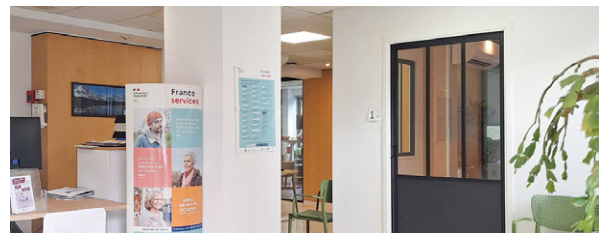


DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans un objectif de diversification du tissu économique en exploitant de nouveaux leviers de croissance, la communauté de communes élabore une politique de développement économique en identifiant les filières porteuses avec la volonté d'apporter son soutien à l'innovation et à la création d'emplois durables.

✉ economie@hautetarentaise.fr

☎ 04 79 41 51 51



SERVICE DES SOLIDARITÉS

SERVICE ÉTOILE

Lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Accès aux droits et aide aux démarches pour le maintien à domicile : portage de repas, prêt de matériel paramédical, transport à la demande, actions de prévention...

✉ service-etoile@hautetarentaise.fr

☎ 04 79 07 60 22

FRANCE SERVICES

Accompagne les usagers dans toutes les démarches administratives du quotidien.

✉ franceservices@hautetarentaise.fr

☎ 04 79 07 60 22



▲ EAU ET ASSAINISSEMENT

Depuis le 1er janvier 2025, le service des eaux gère l'ensemble des obligations des services de l'eau potable et de l'assainissement sur les huit communes du territoire.

✉ service-eaux@hautetarentaise.fr

☎ 04 12 05 09 93

ACCUEILS DE LOISIRS

Activités extra-scolaires pour les 3-11 ans à Val d'Isère (Les Aiglons), Tignes (La Nabailla) et Bourg Saint Maurice (Le Club Loisirs).

✉ direction-jeunesse@hautetarentaise.fr

☎ 04 79 07 27 16



MOBILITÉ

Développe et coordonne les projets de mobilité au sein du territoire et en facilite l'accès. Sensibilise aux déplacements moins polluants et plus sobres pour l'environnement, tout en proposant des solutions alternatives à la voiture individuelle : déploiement du covoiturage (BlaBlaCar Daily), des modes actifs (marche et vélo) ou encore de l'offre de transport en commun.

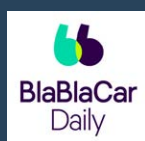
✉ l.bertrand@hautetarentaise.fr

☎ 06 40 10 02 01



Communauté de Communes de Haute Tarentaise

8, rue Saint Pierre - 73700 SÉEZ
04.79.41.01.63 - contact@hautetarentaise.fr
www.hautetarentaise.fr



TRAJETS DE + DE 5KM EN SAVOIE
OFFERTS AUX PASSAGERS ET LES
CONDUCTEURS SONT INDEMNISÉS !



Mots fléchés

CONTI- NENTAUX PART D'UN SEUL COUP		AFFECTER À UN POSTE VIEILLE GAUCHE		PRÉFIXE POUR CE QUI EST NOUVEAU		FIS COURT		IL DONNE DU LOLO		ON ESSAIE TOUJOURS D'AVOIR LE BEAU
				SOUTENIR UN MUR CHEF D'ACA- DÉMIE						
AIDE AU CRÉNEAU						IL PORTE SOUVENT LES POMPONS		ART À TOKYO		
ÉLAN DU CŒUR								INCONTES- TABLES		
					COMPOSI- TEUR DU BOLÉRO GRAND MARCHÉ					
JUCHOIR									QUI EXISTE DÈS LA NAIS- SANCE	
CIR- CULAIENT À MADRID										CELA ÉVITE UN BLA-BLA- INUTILE
							ANIMAL LENT MESURE EN RÉGLE			
PETIT EXTRA- TERRES- TRE BOBINAGE			COMPLÈ- TEMENT HORS JEU JAUNE PRÉCIEUX							
RAPPRO- CHER L'UN DE L'AUTRE							COMME UN RÉGIME SANS ALCOOL			

Infos utiles



PERMANENCES FRANCE SERVICES

Avec & sans RDV

De 9h à 10h30 en Mairie le premier mardi de
chaque mois.

- 3 février
- 3 mars
- 7 avril
- 5 mai
- 2 juin

BOIS D'AFFOUAGE 2026

Inscriptions en mairie jusqu'au 13 mars 2026



COLLECTES 2026 DES DECHETS DE SOIN

De 9h à 11h place de la Mairie
les mercredi

- 11 février
- 20 mai
- 12 août
- 18 novembre

RECRUTEMENT

Cette plateforme vous permet de mettre en
ligne gratuitement et facilement vos offres
d'emploi.

Le site est ouvert à tous les professionnels
de la commune.

► [Emploi-saintefoytarentaise.fr](https://emploi-saintefoytarentaise.fr)



sainte  foy
TARENDAISE

Directeur de la publication : Yannick AMET

Création, maquette et impression : Hubwiser

Relecture et correction : Pauline Szwedowski

Crédit photos/illustrations : SAINTE-FOY-TOURISME, S. Machet, E. Mercier, L. Empereur,
M. Bruchet, C. Boudet, M. Coux, H. Palayet, articles "Les Associations" : ©Droits réservés